

GRASSE EXPOSITION

14 DÉCEMBRE / 31 MARS



LA CULTURE DES
PLANTES À PARFUM



LA CONNAISSANCE DES MATIÈRES
PREMIÈRES NATURELLES ET
LEUR TRANSFORMATION



L'ART DE COMPOSER
LE PARFUM

LES SAVOIR-FAIRE LIÉS AU PARFUM EN PAYS DE GRASSE

MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE.MIP
www.museesdegrasse.com

DOSSIER DE PRESSE

« **Dépouillé du beau, l'homme meurt** »

Constant VIAL cultivateur de plantes à parfums, mai 2013

« **Fèves de Tonka, vanille, livèche, cèpes, cacao, café...** »

Jean-Marie GIBHAUDO, transformation des matières premières naturelles,
sept. 2013

« **De quoi vous parfumez-vous ? De jasmin de juillet à novembre, de rose de mai au mois de mai, et je rêve un jour de tubéreuses, j'apprendrai ainsi à les cueillir...** »

Jeanne LAFLEUR, Cueilleuse, septembre 2013

« **Se parfumer, c'est une caresse, une bénédiction...** »

Christopher SHELDRAKE, maître-parfumeur, octobre 2013



Introduction	p. 4
Un peu d'histoire	p. 7
La culture des plantes à parfum dans le Pays de Grasse	p. 8
La connaissance des matières premières naturelles et leur transformation	p. 11
L'art de composer le parfum	p. 12
Pourquoi cette inscription au patrimoine culturel immatériel de la France ?	p. 14
Autour de l'exposition	p. 15
Informations pratiques	p. 16

COMITÉ DE TRAVAIL PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL :

Jean-Pierre LELEUX (Président de l'Association) - Nadia BEDAR (Responsable de la Mission auprès du Sénateur-Maire) - Ariane LASSON (Coordinatrice du comité technique) - Christine FILIPPI-RONDONI (Communication) - Gabriel BENALOUL - Grégory COURDERC - Audrey GALLINA, Christine SAILLARD - Régine COPIN - Catherine PEYREAUD - Pierre-Olivier LEHEMBRE avec l'ensemble des praticiens et membres des différents collèges de l'association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse.

COMMISSARIAT DE L'EXPOSITION :

Grégory COUDERC Responsable scientifique
Nathalie DERRA, Chargée d'exposition
Chloé FARGIER, Documentaliste

RELATIONS PRESSE

Muriel Courché, Directrice de communication
Musée International de la Parfumerie / Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence
Tél . +33 (0) 4 97 05 22 03 – Mob. +33 (0)6 68 93 02 42
mcourche@poleazurprovence.com

Christine Filippi-Rondoni

Directrice de la communication Ville de Grasse
Tél : 04 97 05 51 57 - christine.rondoni@ville-grasse.fr

Le Musée International de la Parfumerie valorise à travers son exposition d'hiver, la candidature du Pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de la France, puis de l'Humanité pour « **Les savoir-faire liés au parfum** » : **la culture des plantes à parfum, la connaissance des matières premières et leur transformation, l'art de composer le parfum.**

Pour mettre en valeur cet héritage, l'exposition se structure autour de ce triptyque, de l'alpha à l'oméga du parfum. Chaque volet présente de manière détaillée, ces savoir-faire ancestraux qui ont forgé, au fil des siècles, l'identité du Pays de Grasse, avec une mise en lumière toute particulière de ces femmes et de ces hommes détenteurs de connaissances exceptionnelles et toujours une volonté de transmission.

EXPOSITION PRÉSENTÉE À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE 2013 JUSQU'AU 31 MARS 2014

Salle d'exposition Pellissier, Rez de Chaussée, Musée International de la Parfumerie.





UN PEU D'HISTOIRE...

Séparé de la côte méditerranéenne par le massif de l'Estérel, le Pays de Grasse s'insère entre les Préalpes et la mer. Il bénéficie d'un microclimat exceptionnel, de sources en abondance et d'un cheptel considérable : dès le XIV^{ème} siècle, la tannerie en est l'activité principale.

Au XVII^{ème} siècle, l'activité de la tannerie se renforce avec la mode des cuirs parfumés venue d'Italie. La corporation des gantiers-parfumeurs est ainsi créée. Les gantiers sont approvisionnés en huiles essentielles par les paysans, qui distillaient sur place les plantes aromatiques sauvages. Cette collaboration constitue l'amorce de l'interdépendance constante, vivace aujourd'hui encore, entre cultivateurs et parfumeurs.

Au milieu du XVII^{ème} siècle, la ganterie disparaît au profit de la parfumerie. La transformation des matières premières naturelles évolue : elles sont traitées en usine, supplantant une longue tradition de distillation sur les lieux de culture, dans des alambics familiaux servant également à la production d'alcools.

C'est dans la première moitié du XX^{ème} siècle que la culture des plantes à parfum connaît son apogée : près de 2000 hectares sont cultivés dans le Pays de Grasse (800ha de jasmin, 700ha de roses, 65ha de tubéreuses, et de nombreuses cultures d'orangers, de violettes, de verveine, de menthe...). Entre 1900 et 1923, la récolte de jasmin passe de 200 tonnes à 1300 tonnes. C'est à cette époque que l'usine Chiris crée des filiales dans le monde entier, exportant ainsi les savoir-faire locaux en matière de culture des plantes à parfum et de traitement des matières premières naturelles.

Parallèlement, des recherches sur les plantes à parfum sont lancées dans le Jardin d'essais créé à Grasse en 1927. En 1932, il est repris par l'INRA d'Antibes et la Chambre d'agriculture des Alpes Maritimes, jusque dans les années 1980.

Depuis les années 1970, la transmission de la culture de plantes à parfum est fragilisée du fait de la mondialisation. Face à la menace de disparition de ce savoir-faire, les cultivateurs du Pays de Grasse font acte de résistance en s'appuyant sur la coopérative Cooparfum pour vendre leur production aux usines du Pays de Grasse (Grasse, Le Bar-sur-Loup, Vallauris) et en se regroupant au sein d'associations comme Fleurs d'Exception.

Depuis les années 2000, on constate un nouvel élan autour d'une vision nouvelle des modes de productions de matières premières naturelles, ainsi que l'amorce d'un travail de conservation d'un patrimoine végétal menacé. Aujourd'hui, environ 40 hectares de plantes à parfum sont encore cultivés dans le Pays de Grasse par des agriculteurs motivés, soucieux de transmettre leurs savoir-faire.

LA CULTURE DES PLANTES À PARFUM

La culture des plantes à parfum en Pays de Grasse est le premier volet de l'exposition.

La culture des plantes à parfum a sculpté le paysage olfactif du Pays de Grasse et a contribué à son identité. Les trois fleurs emblématiques du Pays de Grasse y sont cultivées depuis le XVII^{ème} siècle : **rose, jasmin, tubéreuse**, auxquelles s'ajoutent principalement **la violette, la fleur d'oranger, le mimosa et l'iris**.

La spécificité du Pays de Grasse repose sur un ensemble de terroirs différents, rassemblant trois critères fondamentaux pour la culture des plantes à parfum, dans une heureuse conjugaison :

- › Les sols
- › Les climats
- › Les savoir-faire liés à l'histoire et à la mémoire transmise.

À chacune des plantes constitutives de l'identité du Pays de Grasse correspond un terroir, au sens agronomique et climatique bien défini. On parle de zones et de quartiers de production.

Le cultivateur sélectionne les plants en fonction de leurs qualités olfactives et veille à leur développement optimal, dans les meilleures conditions de culture : amendement et drainage du sol, période de plantation, ensoleillement, humidité, conditions de culture, greffe des sujets, hivernage, bouturage, taille... C'est le cultivateur qui décide du début de la cueillette, en fonction de la maturité des fleurs.

La cueillette des fleurs est exclusivement manuelle -la cueillette mécanisée du jasmin a été tentée mais ne s'est pas révélée probante- essentiellement réalisée par des femmes (les hommes travaillant dans les usines). Elle requiert un savoir-faire que les cueilleurs et cueilleuses ont appris de leurs ascendants et transmettent aux jeunes générations : horaires de cueillette pour obtenir une odeur parfaite, techniques pour ne pas abîmer la plante, utilisation du tablier ou du panier en fonction de la fragilité de la fleur...

La cueillette de la rose a lieu de mai à juin. Elle commence dès l'aube avant qu'il ne fasse trop chaud. La fleur est alors fraîche et gorgée de rosée. Les cueilleuses récoltent chacune entre 10 et 20 kilos de pétales de rose, ou 4 kilos de fleurs de jasmin, chaque jour. Pour les roses, elles portent des paniers ou de grands tabliers. Elles remontent les bords qu'elles fixent à la taille pour pouvoir accumuler les fleurs cueillies avant de les réunir dans des corbeilles. Les corolles des violettes et les fleurs des tubéreuses sont, elles, placées dans des petits paniers attachés à leur taille. Les fleurs de jasmin, très fragiles, sont placées dans de vastes paniers recouverts d'un linge humide pour éviter qu'elles ne se dessèchent.





LA CONNAISSANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES ET LEUR TRANSFORMATION

La connaissance des matières premières naturelles dans le Pays Grassois commence dès les champs, où cueilleurs, cultivateurs, courtiers évaluent, en les comparant, les qualités olfactives des différentes récoltes.

Elle se poursuit dans les ateliers, où le contremaître se charge de noter quotidiennement les rendements de chaque plante. Il est indéniable que l'essor du parfum en Pays de Grasse s'est fondé sur cette accumulation de connaissances sur les végétaux. Les éléments recueillis offrent ainsi une expertise faite d'une pratique quotidienne d'ajustement du mode de traitement à la matière première traitée.

Au début du XX^{ème} siècle, avec le développement de la chimie de synthèse et l'avènement de nouvelles techniques d'extraction, le besoin s'est fait sentir de rationaliser encore davantage toute cette masse d'informations recueillie. Débute alors la publication, dans le cadre de revues professionnelles, scientifiques et techniques, d'études sur la constitution chimique des substances naturelles.

La transformation des matières premières en parfumerie présente l'ensemble des actes techniques de fabrication d'essences odorantes entrant dans la composition des parfums. Qu'elle soit artisanale ou industrielle, la production de parfum a toujours intégré cette étape de transformation d'un organisme pour en recueillir l'odeur qui le caractérise.

La transformation comprend également l'invention et la réalisation de l'appareillage nécessaire à la mise en œuvre de ces procédés. Chaudronniers, et auparavant layetiers et ferblantiers locaux, ont donc été impliqués dans la constitution et la consolidation de ce savoir-faire.

Le bassin Grassois a incontestablement contribué, au XVIII^{ème} siècle, à la promotion des produits obtenus grâce à ces procédés et ce matériel ; puis, au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, il a œuvré à leur amélioration. Riche de cet héritage technique, l'ensemble de cette région demeure, aujourd'hui encore, la référence incontournable en matière de production d'extraits odorants.

Puisant sa légitimité de son implication dans la captation des odeurs d'origine naturelle, la parfumerie du Pays Grassois s'est également adaptée aux progrès scientifiques de son temps.

Aux deux techniques historiques d'extraction - la distillation par vapeur d'eau et l'enfleurage aux corps gras - totalement réinventées par les industriels parfumeurs et chaudronniers Grassois au milieu du XIX^{ème} siècle, se sont ajoutées d'autres méthodes.

Dès le début du XX^{ème} siècle, l'extraction par solvants volatils (mise au point à Grasse quelques décennies plus tôt), ainsi que le fractionnement et la composition de bases parfumantes, ont permis d'enrichir la palette des parfumeurs tout en maintenant le recours à des extraits d'origine naturelle. Car l'apparition (également durant les années 1900) d'une industrie de production d'extraits intégralement synthétiques, aurait pu sonner le glas de l'industrie dite du « naturel ».

Ce n'est qu'en combinant une approche à la fois fidèle à leur histoire et ouverte sur les évolutions contemporaines que des entreprises de transformation du Pays Grassois ont pu conserver toute leur pertinence.

En effet, depuis les grands progrès énumérés ci-dessus, qui ont provoqué, vers 1900, un véritable virage, une accélération fulgurante du métier, voire une révolution du secteur, chaque génération a connu son propre parcours initiatique et a apporté sa pierre à l'édifice.

L'ART DE COMPOSER LE PARFUM

Le parfumeur a changé plus d'une fois de statut, s'adaptant au cours de l'histoire mais trouvant aussi de nouvelles postures qui ont fortement influencé l'évolution de la parfumerie. Il a d'abord œuvré comme artisan travaillant, comme Jean-Louis Fargeon, parfumeur de Marie-Antoinette.

Le premier grand changement a eu lieu quand des créateurs, à la fin du XIX^{ème} siècle ont proposé des compositions finalisées qu'ils nommaient et vendaient en boutique. Le parfumeur devient alors l'interprète et l'inspirateur olfactif de l'univers des créateurs de mode. Le parfum s'est ainsi ouvert à de multiples d'expression, d'histoires, d'émotions, d'interprétations. Il est sorti de l'artisanat lié à des commandes individuelles et circonscrites géographiquement pour devenir un moyen d'expression, de notoriété et de créativité, cristallisant l'esprit d'une époque, un, métier, une marque, une personnalité.

Une démarche individuelle et plurielle :

Composer un parfum suppose d'assembler, de bâtir, à partir de matières premières naturelles et synthétiques, une architecture olfactive savante, propre à chaque parfumeur.

Quand on questionne les parfumeurs sur leur manière d'envisager l'art de créer un parfum, des éléments communs se dégagent cependant, tels que :

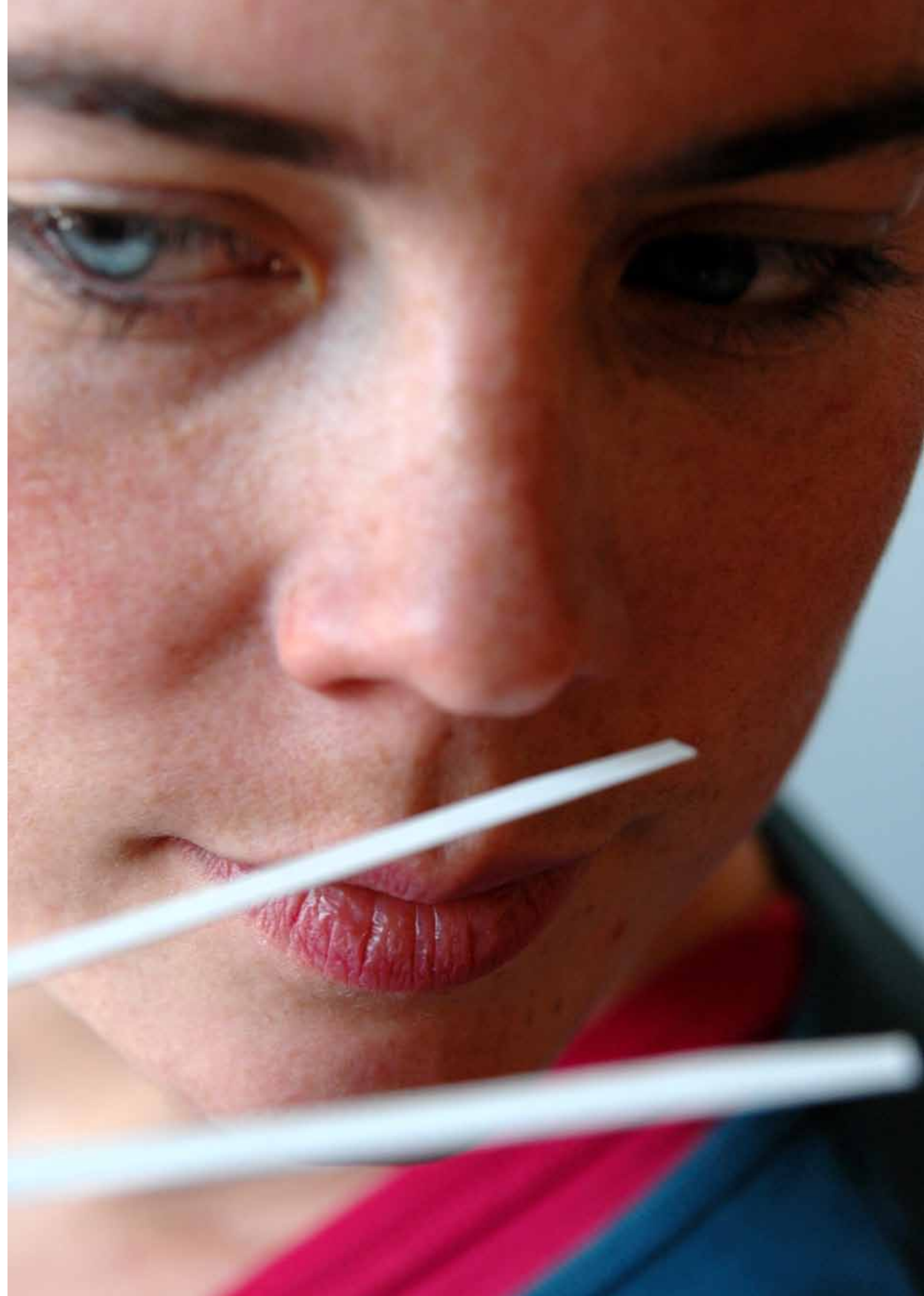
- ›Savoir sentir / éduquer l'olfaction : mémoriser les odeurs et savoir les associer (accords),
- ›Développer son côté intuitif, faire appel à l'abstraction, l'imagination,
- ›Noter ses propres impressions olfactives.

La composition n'est pas qu'un mélange exécuté au petit bonheur, elle résulte de choix éclairés, délibérés et motivés par la connaissance approfondie des matériaux et de leurs capacités réciproques d'association. Les arrangements d'odeurs sont d'ordre esthétique. Il faut d'abord concevoir, inventer une « forme olfactive » originale. Imagination, intuition y pourvoient sous le moindre prétexte, comme dans les autres arts.

Pour que la composition ait une valeur artistique il faut et il suffit que ses constituants soient délibérément choisis et proportionnés de telle manière qu'ils se conjuguent significativement pour donner une forme spécifique, donc reconnaissable, intéressante et harmonieuse. Ce sont toutes ces exigences qui satisfaites feront d'un mélange un parfum et du parfum une œuvre d'art.

Pour les parfumeurs, l'intérêt de se former, d'exercer ou de passer dans le Pays Grassois est crucial parce qu'ils y voient « une campagne qui sent », « le cœur de la distillation des matières premières », « les racines de la parfumerie occidentale », « un milieu propice à l'émulation car tous les corps de métier sont présents », « un creuset où l'échange d'idées est possible »...

Qu'ils soient originaires du Pays de Grasse ou venus s'y installer, les parfumeurs reconnaissent, qu'ici plus qu'ailleurs, sont réunis tous les savoir-faire liés à la matière première naturelle, à sa transformation et à la composition. Autrement dit, un réseau dense, un foyer d'inspiration, un gisement de savoirs uniques, de connaissances, de transmission. Travailler ou passer régulièrement par le Pays Grassois relève d'un acte d'authenticité, de recherche de perfection, de beauté, de « profondeur » dans la pratique de leur art.



POURQUOI CETTE INSCRIPTION AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE LA FRANCE PUIS DE L'HUMANITÉ ?

C'est en 2003, date de naissance de la Convention sur le Patrimoine Culturel Immatériel mise en place par l'Unesco, que se déroule à Grasse, au Musée International de la Parfumerie, le premier colloque sur le Patrimoine Culturel Immatériel du Pays grassois : **Olfaction et Patrimoine : quelle transmission ?**

Le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Il est traditionnel, vivant et contemporain à la fois et sa transmission de génération en génération contribue à procurer un sentiment d'identité, de continuité et d'appartenance à une communauté. Il est représentatif car il se développe à partir de son enracinement dans les communautés et dépend de ceux qui le transmettent.

Cette notion de communautés est primordiale car ce sont elles qui créent le patrimoine, l'entretiennent et le transmettent : ce sont donc à elles que l'association va demander leur consentement officiel pour l'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse : **la culture des plantes à parfum, la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation, , l'art de composer le parfum.**

Pour mener à bien ce projet, **l'Association du Patrimoine Vivant du Pays de Grasse**, à l'initiative et sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LELEUX, a été créée. Patrick DE CAROLIS en est le président d'honneur, Alain BARATON et Pierre RHABI en sont les membres d'honneur.

L'association a pour ambition de porter le dossier d'inscription «*Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse : la connaissance des matières premières, la culture des plantes à parfum et l'art de composer le parfum*» au Patrimoine Culturel Immatériel de la France puis de l'Humanité, avec le soutien de toutes les communautés.

Autour d'un groupe de travail, cette association regroupe donc, toutes générations confondues, un collège scientifique composé notamment de conservateurs, d'historiens et de chercheurs, un collège de parfumeurs, un collège d'agriculteurs composé de producteurs de plantes à parfums.

Les ouvriers de la parfumerie, gardiens de la mémoire, sont tout particulièrement invités à adhérer mais également toute personne attachée de près ou de loin à notre patrimoine, dans un esprit de partage, d'humilité, de valorisation de ces savoir-faire essentiels à l'identité de nos communautés.



AUTOUR DE L'EXPOSITION

CONFÉRENCE «LES JEUDIS DU MIP» JEUDI 6 DÉCEMBRE : L'ART DE COMPOSER LE PARFUM



Animée par Sylvie Jourdet, Présidente de la Société Française des Parfumeurs et Annick Le Guérer, Docteur en anthropologie, chercheuse associée de LIMSIC.

A une époque de mondialisation, le Pays de Grasse veille à sauvegarder une tradition ancestrale, tout en se maintenant au 1^{er} rang dans le domaine des recherches sur les produits naturels, reconduisant ainsi l'inventivité reconnue des praticiens grassois.

Autant de raisons qui justifient la volonté de faire labelliser ces connaissances qui véhiculent « tant de magie, tant de subliminal, tant de messages et tant d'affectif ».

Afin de soutenir l'Association du Patrimoine Vivant du Pays de Grasse dans sa démarche, le Musée International de la Parfumerie propose à un Jeudi du mip dédié à la thématique : « **L'art de composer un parfum et la reconnaissance artistique du métier** ».

SYLVIE JOURDET

Présidente de la Société Française des Parfumeurs

Diplômée de l'Institut Supérieur International de la Parfumerie, de la Cosmétique et de l'Aromatique alimentaire (ISIPCA), Sylvie a démarré sa carrière chez Givaudan, avant d'être Responsable du Laboratoire Parfumerie de l'ISIPCA, puis consultante free lance. Elle revient à l'ISIPCA en 1990 en qualité de Professeur de parfumerie. Elle est, depuis 2000, Dirigeant fondateur et parfumeur de Créassence, Maison de création de Parfums. En parallèle, Sylvie contribue au développement du secteur associatif : Présidente de la Société Française des Parfumeurs ; Membre du pôle de compétitivité Cosmetic Valley ; Trésorière de l'Osmothèque.

ANNICK LE GUÉRER

Docteur en anthropologie, chercheuse associée de LIMSIC

Annick Le Guérer, docteur en anthropologie, historienne et philosophe, est considérée dans le monde comme la spécialiste de l'odorat, des odeurs et du parfum. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, qui font autorité « Les Pouvoirs de l'odeur », « Sur les routes de l'encens » ou encore « Le parfum : des origines à nos jours ». Annick, chercheuse associée de LIMSIC - Université de Bourgogne, est membre de la Société des Etudes Euro-Asiatiques (Musée de l'Homme - Paris) et Commissaire scientifique de nombreuses expositions sur le parfum. Elle réalise des conférences au niveau international.

INSCRIPTION CONSEILLÉE :

Musée International de la Parfumerie
Brigitte Chaminade - bchaminade@poleazurprovence.com
Tél. +33 (0)4 97 05 58 02

TARIF DE LA CONFÉRENCE : 6 €

INFOS PRATIQUES

MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE

2 boulevard du Jeu de Ballon - 06130 Grasse

Tél. +33(0)4 97 05 58 00

Site : www.museesdegrasse.com



HORAIRE (OCTOBRE/MARS) :

11h -18h

Fermeture mardi (sauf en avril), 25 décembre, 1^{er} janvier

TARIFS

Plein tarif : 4 euros

Demi-tarif : 2 euros, accordé aux groupes (plus de 10 personnes) et étudiants

Gratuité : moins de 18 ans, chômeurs, personnes handicapées.

ACCÈS

Musée accessible aux personnes à mobilité réduite.



VISITES GUIDÉES GRATUITES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

« LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL » :

Visite interactive en 2 parties, pour comprendre comment à Grasse et dans sa région, cette transmission du savoir-faire participe toujours et encore au développement social, économique et influe sur l'évolution du paysage.

› Découverte de l'exposition temporaire dédiée aux savoir-faire liés à la parfumerie à Grasse : la culture des plantes à parfum, la connaissance et la transformation des matières premières naturelles et l'art de composer le parfum.

› Promenade dans le musée pour comprendre comment plusieurs générations d'hommes et de femmes se sont transmis les connaissances et les savoir-faire liés à cet artisanat local devenu industrie de la parfumerie.

CALENDRIER :

samedi 21 décembre : 14h30 ; dimanche 22 décembre : 14h30 ; lundi 23 décembre : 14h30 ; jeudi 26 décembre : 14h30 ; vendredi 27 décembre : 14h30 ; samedi 28 décembre : 14h30 ; dimanche 29 décembre : 14h30 ; lundi 30 décembre : 14h30 ; jeudi 02 janvier : 14h30 ; vendredi 03 janvier : 14h30 ; samedi 04 janvier : 14h30 ; dimanche 05 janvier : 14h30.

